

Velanne Chirens St-Sulpice-des-Rivoires
La Bâtie-Divisin Tullins Bilieu Charavines
Charancieu Montferrat Merlas
Saint-Bueil Le Pin Saint-Aupre Saint-Geoire-en-Valdaine
Voiron La Murette Vourey Saint-Cassien La Buisse
Moirans
Saint-Etienne-de-Crossey Saint-Jean-de-Moirans
Charneceux Coublevie

juin 2006

Pays Voironnais

Journal

N° 135

dossier spécial

Les femmes du Pays Voironnais à l'honneur

Encart central
réalisé par les
collégiens
et lycéens du
Pays Voironnais



édito



La Communauté du Pays Voironnais a choisi, en partenariat avec les unions commerciales et les commerçants du Pays Voironnais, de consacrer le mois de juin à la valorisation du commerce dans le Pays Voironnais. Pourquoi ?

Lors de sa transformation en Communauté d'agglomération, la Communauté du Pays Voironnais a acquis l'intégralité de la compétence économique dévolue aux collectivités territoriales et ce, pour l'ensemble des secteurs de l'économie. Comme pour l'industrie, comme pour le tertiaire, comme pour l'artisanat, le Pays Voironnais développe donc depuis plusieurs années une politique spécifique de soutien au commerce et ce, pour l'ensemble de ses pôles commerciaux. Cette politique se structure autour de 3 grands défis :

- conforter les principaux pôles commerciaux du Pays Voironnais, à commencer par le premier d'entre eux, Voiron,
- réduire, sur certains types d'activités commerciales, la dépendance du Pays Voironnais vis-à-vis de l'agglomération grenobloise,
- aider les commerçants, à s'adapter à une demande de plus en plus exigeante, de plus en plus volatile, de plus en plus mobile.

Au-delà de l'enjeu économique, la politique de soutien au commerce renvoie à une question d'équilibre et de qualité de vie. Le Pays Voironnais a l'ambition d'être bien davantage qu'un territoire résidentiel ou même qu'un territoire économiquement dynamique. Il revendique le fait d'être un véritable bassin de vie offrant à ses habitants les services et les fonctions d'un territoire moderne. La présence d'un secteur commercial de qualité fait partie intégrante du modèle de développement revendiqué par le Pays Voironnais.

« La femme est l'avenir de l'homme » disait Aragon.

Dans une période où, coupe du monde de football oblige, beaucoup de nos concitoyennes risquent de se sentir délaissées, nous avons choisi les femmes comme fil rouge et thème fédérateur de ce mois consacré à la promotion et à la valorisation du commerce local et nous leur consacrons l'intégralité de ce numéro du Journal du Pays Voironnais.

Gérard Simonet,
Président de la Communauté du Pays Voironnais

actu p.3

Les femmes se mettent au vert...
Point Info Mobilité: la solution Jeunes pour se déplacer!

dossier spécial femmes p.4

Elles se sont engagées dans la politique...
... Elles ont choisi des « métiers d'hommes »

infos pratiques p.10

Transports et déplacements:
Transport scolaire: préparez la rentrée de vos enfants!

ce qui fait débat p.11

Corridors biologiques:
les voix de l'environnement et de l'agriculture
La Photo fait son cinéma dans le Voironnais

en bref



● ZOOM SUR LES MÉTIERS

Les métiers administratifs seront à l'honneur du prochain zoom organisé par la Maison de l'Information de la Formation et de l'Emploi, le jeudi 29 juin 2006 à 8h45, dans ses locaux.

Venez rencontrer les professionnels et découvrir l'ensemble des métiers de ce secteur: agent d'accueil, secrétaire, assistante, technicien administratif dans les spécialités suivantes: commercial, comptabilité, gestion, immobilier, juridique, médical, transport, service du personnel, tourisme et fonction publique.

Les organismes de formation intervenant dans cette discipline et des entreprises seront présents, des entretiens de recrutement sont prévus. Cette journée d'information est ouverte à tous.

Pour plus de renseignements:
04 76 93 17 18.

● FORMATION... INFORMATIONS

• Validation des Acquis de l'Expérience (VAE):
une nouvelle possibilité d'obtenir un diplôme

Vous êtes salariés en CDI, CDD, intérimaires, travailleurs indépendants, agents publics titulaires ou non, demandeurs d'emploi, bénévoles et vous avez au moins 3 ans d'expérience dans un domaine.

Vous voulez: obtenir un diplôme ou un titre, accéder à un niveau de qualification supérieur, faire reconnaître votre expérience, valoriser vos acquis.

Comment faire? Afin de vous présenter le dispositif VAE, les procédures, les modalités d'accès, le Relais Territorial d'information Conseil VAE Centre Isère organise une réunion d'information le vendredi 9 juin 2006 à 14h à la MIFE du Pays Voironnais.

• Formation:
vous avez des droits

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) permet au salarié (du secteur privé),

> de bénéficier de 20 heures de formation par an, cumulables pendant 6 ans dans une limite de 120 heures.

Ce droit est activé à l'initiative du salarié avec accord de l'employeur sur le choix de la formation.

Le DIF est une occasion de pouvoir accéder à des formations professionnelles correspondant à un développement des compétences individuelles sur mesure.

Qui est concerné? Comment en bénéficier? Quelles formations? À qui s'adresser?

Pour en savoir plus, une réunion d'information est organisée en collaboration avec l'OPCAREG (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), le jeudi 15 juin 2006 à 17h, à Novesparc - Centr'Alp. Ces deux réunions sont accessibles, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations

Pour plus de renseignements:
MIFE du Pays Voironnais,
04 76 93 17 18.

● VOUS VOULEZ CRÉER VOTRE ENTREPRISE? NOUS VOUS CONSEILLONS

Avant de vous lancer dans cette aventure, venez participer à une réunion d'information collective organisée par la Communauté du Pays Voironnais. Des informations pratiques, des conseils, les écueils à éviter, les principaux interlocuteurs: une mine de renseignements pour mettre en œuvre votre projet. Les prochaines réunions auront lieu le jeudi 8 juin et mardi 20 juin 2006 de 14h à 17h, dans les locaux du Pays Voironnais. L'inscription est obligatoire, le nombre de places est limité à 15 personnes par session: 04 76 93 17 19 (Service économique du Pays Voironnais).

● ADULTE-ADO: QUELLE RELATION?

Tel est le thème d'un prochain colloque organisé par le Pays Voironnais, dans la continuité du travail mené dans

le cadre du réseau sur les conduites à risques. Comment l'adulte peut-il aider l'adolescent à vivre son passage de l'enfance à la vie adulte? La place de l'adulte et de l'ado dans la relation? Si ce sujet vous intéresse, réservez dès à présent votre date le mardi 7 novembre prochain et inscrivez-vous dès aujourd'hui, en téléchargeant le



bulletin d'inscription sur le site www.paysvoironnais.com.

Pour plus de renseignements:
service politique de la ville
04 76 93 16 54.

● AGRICULTEURS, FUTURS RETRAITÉS OU JEUNES INSTALLÉS: un soutien et des conseils personnalisés

Parce que le Pays Voironnais connaît un déficit supérieur à la moyenne en matière d'installations agricoles -1 installation pour 2 départs à la retraite sont enregistrés au niveau national- la Communauté a décidé de soutenir d'une part l'installation des jeunes exploitants et d'autre part, la transmission des exploitations. Comment?

• Par la création d'un réseau de parrainage pour les agriculteurs en cours d'installation: le principe est simple: des agriculteurs expérimentés font profiter les jeunes de leur propre expérience, ils les accompagnent dans leurs démarches de création et dans les premières années qui suivent leur installation.

• Par la création d'un « point accueil transmission »: pour faciliter la transmission des installations agricoles et répondre ainsi aux nombreuses interrogations des exploitants à l'approche de la retraite. Une permanence mensuelle est assurée par Cécile Lefebvre, Conseillère de l'ADASEA¹ Isère, dans les locaux de la mairie.

- La Bâtie-Divisin: mardi 6 juin de 9h30 à 12h,

- Saint-Cassien: mercredi 5 juillet de 9h30 à 12h,

- Paladru: mercredi 2 août de 14h à 17h,

- Saint-Geoire-en-Valdaine: mercredi 6 septembre de 9h30 à 12h,

- Saint-Jean-de-Moirans: mercredi 4 octobre de 9h30 à 12h,

- Chirens: mercredi 8 novembre de 9h30 à 12h,

- Vourey: mercredi 6 décembre de 9h30 à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Thomas Borrell à l'ADAYG² au 04 76 20 67 51 ou Cécile Lefebvre à l'ADASEA au 06 32 54 67 57.

1. Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

2. Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois.

Directeur de publication: Claude Mahier • Conception: New Deal • Rédaction: Agnès Kermorgant, New Deal • Illustrations: J.-P. Djivanidès, M. Gracia • Photos: Pays Voironnais • Impression: Imprimerie des Deux-Ponts • La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Biliou, Charancieu, Charavines, Charnières, Chirens, Coublevie, La Bâtie-Divisin, La Buisse, La Murette, Le Pin, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Paladru, Pommiers-La-Placette, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise-du-Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne-de-Crossey, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Jean-de-Moirans, Saint-Julien-de-Ratz, Saint-Nicolas-de-Macherin, Saint-Sulpice-des-Rivoires, Velanne, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey • Tirage: 38500 ex. • Imprimé sur papier recyclé • Dépôt légal à parution • ISSN en cours.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - BP 363 - 38511 VOIRON cedex
Tél.: 04 76 93 17 71 - Fax: 04 76 93 17 74 - e-mail: agnes.kermorgant@paysvoironnais.com

Les femmes se mettent au vert...

Mesdames, profitez de ces temps printaniers pour vous lancer dans une nouvelle activité ! Aujourd'hui, les **métiers de l'agriculture** foisonnent et vous ouvrent leur champ. Venez partager l'expérience de celles qui se sont mises au vert et prenez-en de la graine. **La terre vous envoie son invitation nature** pour le 13 juin prochain...

Le mardi 13 juin, à 9h, la MIFE (Maison de l'Information et de l'Emploi) du Pays Voironnais organise une matinée d'information spéciale femmes. Cette année, elle met en lumière les métiers de l'agriculture, un domaine riche et varié, où les femmes ont toutes leur place. Objectif : semer un regard nouveau sur le secteur, cultiver les orientations professionnelles et nourrir les opportunités d'embauche.

Si les «métiers verts» sont encore un univers méconnu et souvent restreints à l'agriculture, ils comprennent pourtant un grand nombre d'activités. Exploitation agricole bien sûr, mais aussi horticulture, gestion des espaces verts ou encore hôtellerie rurale, et soins aux animaux sont aussi au programme. Cette variété donne ainsi la possibilité aux femmes de choisir le terrain qui leur convient et d'exercer

parmi de nombreux métiers colorés. Les exemples de parcours féminins dans les «métiers verts» poussent de toutes parts, comme viendront en témoigner des femmes exerçant dans le secteur. Partagez ainsi les expériences d'une employée communale en espaces verts, d'une paysagiste, ou encore d'une agricultrice très investie dans la création d'une structure de vente directe de producteurs. Seront également présents une assistante vétérinaire, une maraîchère bio, un technico-commercial d'une grande surface spécialisée en produits agricoles et une chef d'entreprise qui présentera les métiers de l'horticulture. Le Président départemental des Gîtes de France ainsi que des représentantes de la Chambre d'Agriculture de Grenoble, de l'ONF (l'Office National des Forêts) et de l'ANPE viendront compléter ces témoignages pour lever le voile sur l'ensemble des métiers de l'agriculture au féminin.

Une pause gourmande avec dégustation de produits du terroir sera proposée aux participantes en cours de matinée. Des visites d'exploitations ou de centres de formation seront également prévues pour poursuivre et enrichir cette rencontre.

> Action organisée en partenariat avec l'ANPE, l'UNIRV (Union des Industriels de la Région Voironnaise), la Chambre d'Agriculture de Grenoble, le CIDF (Centre d'Information et de Documentation Féminin), le CIO, la DDTEFP (Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et la Préfecture.

> Réunion accessible sans inscription préalable, à toute personne intéressée. Pour plus de renseignements, contactez Anne-Laure Richon de la MIFE du Pays Voironnais au 04 76 93 17 18. ■



Point Info Mobilité : la solution Jeunes pour se déplacer !

Depuis 10 ans, la MIFE du Pays Voironnais se mobilise pour le déplacement des jeunes. Son **Point Info Mobilité** trace la voie pour répondre à leurs besoins et faciliter leur accès au marché de l'emploi. Ce **service pour l'insertion sociale et professionnelle** est une affaire qui roule !

Gâce à la MIFE (Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi) du Pays Voironnais, les déplacements pour l'insertion professionnelle des jeunes ne sont plus un problème. Le **Point Info Mobilité** offre aux demandeurs d'emploi de 16/25 ans une aide matérielle et/ou financière pour faciliter leurs déplacements vers leur lieu de travail, de formation ou pour un entretien d'embauche. Au travers de 4 actions complémentaires, une offre complète et adaptée au cas par cas est ainsi proposée. Location de mobylettes, location de véhicules, promotions des transports en commun avec des préférentiels...

Une aide financière peut également être accordée si les autres solutions ne répondent pas de façon satisfaisante aux besoins de mobilité du jeune. Comme le précise

Marie-Pierre Alex, responsable du Point Info Mobilité, « les difficultés de déplacements de certains publics sont un obstacle important qui nuit à l'accès à l'emploi ; c'est encore plus vrai quand il s'agit d'emplois temporaires ou d'horaires décalés (travail de nuit, travail en équipes). Le Point Info Mobilité permet très concrètement de combler les manques soit de la voiture, soit des transports en commun sur des lignes ou horaires qui ne conviennent pas. Le service a l'avantage d'être mobilisable très rapidement et d'apporter une réponse individualisée ».

Grâce à cette action, la MIFE répond à des besoins de nombreux jeunes du Pays Voironnais.

> Pour tout renseignement : MIFE du Pays Voironnais au 04 76 93 17 18. ■



Les services proposés par le Point Info Mobilité :

- » Location d'une mobylette
- » Location d'une voiture
- » Fonds Mobilité (aide financière)
- » Tarifs réduits sur le réseau des transports en commun du Pays Voironnais
- » Réduction pour le TER avec la carte « coup de pouce »
- » Réduction sur la carte de transport « Trans'Isère »

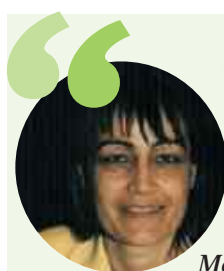


dossier spécial femmes



Les femmes du Pays Voironnais à l'honneur

À l'occasion de ce numéro spécial, le Pays Voironnais a choisi de vous faire rencontrer 16 femmes. 8 se sont engagées en politique et consacrent, en plus de leur travail, une partie de leur temps libre à l'action publique. Pour les 8 autres, le service public est leur métier.



Yvonne Rateau,

Vice-Présidente chargée des relations avec les communes et de l'évaluation des politiques publiques

Mon parcours politique et professionnel se recoupe. Je suis en effet arrivée à La Bâtie-Divisin en 1991 comme secrétaire de mairie. J'ai alors occupé pendant dix ans le seul poste administratif. J'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer beaucoup d'habitants, de travailler avec les élus et de bien connaître la commune. J'ai eu ensuite d'autres opportunités professionnelles, mais mon mari n'étant pas mobile, je suis revenue dans la région. Depuis je m'occupe de la gestion des finances à la mairie des Avenières. Toujours domiciliée à La Bâtie, j'ai été sollicitée par le maire sortant pour être tête de liste aux élections de 2001. Ayant été élue maire, j'ai pu annualiser mon temps de travail professionnel pour assumer ma fonction. Je suis donc disponible et présente en mairie trois fois par semaine, en plus des réunions le soir. Mais je crois important, pour mon équipe et moi-même, d'avoir un contact avec la vie professionnelle pour garder « les pieds dans la réalité ». Concrètement les rôles sont bien répartis. Le maire est un « manager » mais chaque adjoint a la responsabilité d'une commission. Il en gère les décisions et les rapporte en équipe, puis en Conseil municipal pour validation. Nous discutons de tous les problèmes. S'il nous arrive de ne pas être d'accord, nous restons très soudés et arrivons toujours à trouver un compromis, avec la population ou nos partenaires, qui nous fait avancer. Le fait d'être une femme ne change rien au niveau communal. En revanche au niveau intercommunal, j'ai davantage ressenti l'obligation pour les femmes élues d'apporter la preuve de leurs compétences. Les hommes ont besoin de parler les premiers pour dire ce qu'ils savent et aiment donner des conseils. Un homme en politique exprime une idée en un quart d'heure; une femme le fait en deux phrases. Elle a beaucoup de simplicité et de pragmatisme. Pourtant, elles sont encore peu, malgré la parité, à occuper des fonctions électives comme des Présidences d'intercommunalité ou de conseils généraux. Pour ma part, je trouve passionnant de travailler pour ma commune. Avec nos modestes moyens, on apporte une certaine contribution en étant garant de la démocratie. On me dit parfois que je suis dure mais honnête et juste. Je crois que c'est vrai. Un maire doit faire passer des messages; les décisions doivent toujours être équitables, sans tenir compte des problèmes personnels ou des convictions de chacun. J'ai l'avantage d'être sans enfants et de ne pas avoir de famille sur la commune; il est donc difficile de faire pression sur moi! Je préserve d'ailleurs mon conjoint et je ne lui parle jamais de ce qui se passe en mairie. Pour autant, il m'apporte un soutien entier dans ma fonction d'élue.

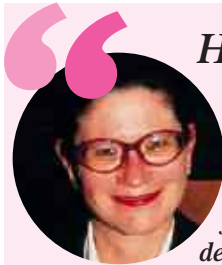
dossier spécial femmes

Elles se sont engagées en politique...



Christine Guttin,
Maire de Chirens

Après avoir occupé différents postes, pendant une dizaine d'années, dans le milieu associatif sportif ou culturel à Chirens, j'ai voulu m'engager dans la vie publique. Je souhaitais en effet intervenir dans un cadre plus large qui concerne tous les secteurs de la vie. Je me suis donc présentée aux élections municipales de 2001, puis j'ai été élue maire en octobre 2004. Ce qui m'intéresse dans cette fonction est de pouvoir penser les choses et les accomplir. De par la durée du mandat, l'engagement d' élu local permet de concevoir et réaliser des projets structurants au service de tous. La fonction d' élu local permet très concrètement de défendre l'intérêt général. Cela se traduit par la construction d'une bibliothèque, la création d'une commission culturelle, la titularisation de personnel pour améliorer le service aux habitants, la sécurisation routière dans le village... Sur la plaque de notre bibliothèque, nous avons inscrit « Une bibliothèque pour Chirens, la rêver et la construire pour l'avenir, c'est vivre le présent ». Être élu local, c'est précisément penser et réfléchir pour demain tout en agissant aujourd'hui. C'est être concret, polyvalent. C'est aussi travailler en équipe, et à Chirens où la mixité est une réalité, j'ai le plaisir de proposer une gestion collégiale de la commune où chacun peut exercer ses responsabilités. Pour moi, il n'est pas question de sexisme ou de dualité. Certes cela fait peu de temps que je suis élue, et encore moins en tant que maire, mais je considère que les hommes et les femmes en politique sont complémentaires. Je pense que les habitants y sont favorables et nous font confiance. Je pense que la même logique prévaut au niveau intercommunal. Pour l'instant, je manque d'expérience et, de nature discrète, je préfère avancer pas à pas car il est difficile d'être sur tous les fronts tout de suite. C'est une question de personnalité, d'expression. Et puis l'engagement public prend du temps et il faut jongler entre sa vie professionnelle, sa vie familiale et son rôle d'élue locale. En tant que directrice d'école, j'ai la chance d'être disponible le mercredi et de pouvoir me ménager du temps en fin d'après-midi pour la commune, quand c'est nécessaire. La fonction d' élu est donc une mission aux multiples facettes où les rencontres nombreuses et variées sont la base de notre travail. C'est ce tandem réflexion/action avec pour énergie la communication et l'écoute de chacun qui permet d'avancer.



Hélène Leblanc,
Vice-Présidente chargée de la politique de la ville

Issue du milieu associatif et bénévole auprès de personnes âgées, je me suis engagée dans la vie publique pour découvrir la réalité de la gestion communale. Mon premier mandat a ainsi débuté en 1989. Mon deuxième mandat, depuis 2001, me permet de mieux cerner le rôle du conseiller municipal, qui, d'une part, représente le maire ou l'adjoint responsable dans toutes les manifestations festives et/ou associatives, et d'autre part, fait remonter à l'équipe municipale les informations et les difficultés de vie de son quartier. Citadine depuis toujours, et élue Vice-Présidente en charge de la Politique de la Ville du Pays Voironnais, je suis particulièrement sensibilisée à cette question. J'ai aussi découvert avec bonheur la dimension intercommunale de Voiron, sa fonction de ville-centre au sein du territoire de la Communauté d'agglomération et de ses 34 communes. Tout cela donne une autre mesure à mon engagement : représenter les intérêts de toutes les communes et, par là, compléter les sujets de réflexion par cette vision intercommunale. C'est très intéressant de pouvoir s'impliquer et initier des projets pour son territoire. En politique comme dans toute action, on essaie de semer des projets, de donner une impulsion en espérant une évolution des choses. En tout cas, être une femme en politique est un handicap certain ! Les hommes ne laissent pas volontiers leur place même si la loi sur la parité a aidé celles qui voulaient s'engager. Une femme politique travaille de manière différente de celle d'un homme ; avant de parler d'une problématique, elle s'imprègne du sujet, va sur le terrain si le besoin s'en fait sentir. Pour ma part, je tiens à savoir de quoi je parle. Je parcours donc les différents quartiers à pied, et j'observe afin d'être sensibilisée aux difficultés rencontrées par les habitants sur tous les aspects de la vie (sécurité routière, propreté...). Travaillant à temps complet, une femme élue mène plusieurs journées en une. Ma vie familiale s'organise d'autant mieux que mon époux et mes 3 enfants ont des activités différentes des miennes. Nous avons toujours été indépendants et engagés, mais nous savons nous réserver des moments privilégiés de partage tous les cinq. Ma famille comprend mon engagement. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont fiers, mais ils me voient équilibrée et épanouie ; c'est important pour nous tous. Les relations humaines sont pour moi primordiales. L'être humain se situe au cœur de nos préoccupations ; il doit s'ouvrir sur le monde à la fois dans sa vie personnelle et dans sa relation aux autres. S'engager, écouter, participer, être acteur de son destin ; ce qui est important c'est que l'être humain se sente bien là où il est.



Mady Carlin,
adjointe à Tullins

Je suis élue depuis 20 ans. Avec l'équipe d'André Vallini, nous sommes arrivés en 1986 après la démission du conseil alors en place. J'ai tout de suite été nommée adjointe aux affaires sociales et scolaires. Aujourd'hui, avec le fort développement du social, je ne m'occupe plus des affaires scolaires. Je suis première adjointe, Vice-Présidente du CCAS, et aussi de l'union départementale des CCAS. Cela me prend beaucoup de temps. Mais j'ai toujours été engagée et militante bien avant mon implication municipale. La vie publique et politique m'a toujours intéressée, afin d'agir pour ma commune, me mettre au service des concitoyens et aussi faire avancer les valeurs politiques auxquelles je crois. Quand je dois faire des choix, je les fais en fonction des besoins de la population mais aussi de mes idéaux. La solidarité, la justice sociale sont les valeurs qui sous-tendent tout mon engagement, même si je suis obligée de tenir compte de la réalité locale. Cet engagement politique fait vraiment partie de moi et me guide. La seule chose à regretter dans la gestion d'une commune, c'est que cela ne va pas toujours aussi vite que l'on voudrait, en raison de contraintes législatives ou financières. Avec l'équipe à laquelle j'appartiens, on a déjà réalisé beaucoup de choses et je suis contente d'y avoir participé. Je me suis aussi beaucoup investie dans la Communauté d'agglomération et croyais que l'on pouvait y partager les responsabilités. J'ai été déçue, lors de la mise en place de l'exécutif en 2001, que les postes de responsabilité ne soient pas mieux répartis. Cela m'a un peu démotivée. Mais je ne suis pas sectaire et malgré quelques tensions, je participe à plusieurs commissions. Même si aujourd'hui, grâce à la parité, il y a plus de femmes dans la vie publique, je trouve plus difficile d'être une élue femme. Il faut en faire deux fois plus qu'un homme pour être reconnue. Cela fait longtemps que j'ai arrêté mon métier d'enseignante ; j'ai donc le temps de m'investir à fond. Mais au début, pleine d'enthousiasme et dans le feu de l'action, cela n'a pas toujours été facile. Une femme mène souvent une double ou triple vie. Nous intervenons aussi souvent sur des domaines « réservés » comme le social, qui pour ma part me passionne. Les hommes, eux, s'occupent de ce qui leur paraît noble comme les finances, les travaux ou l'urbanisme. Mais cela tend à changer. Malgré leur volonté et implication, il est encore difficile pour les femmes en politique de se faire entendre. En revanche, je crois qu'elles savent beaucoup mieux entendre, et que les habitants se confient davantage à elles.

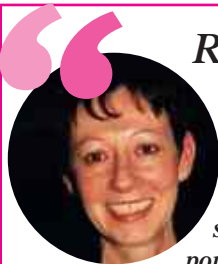


Roseline Chappeland-Canovas,
Vice-Présidente chargée du budget et des finances

J'ai fait le choix, il y a une quinzaine d'années, de quitter ma région d'origine pour m'installer à Voiron. Mon mari et moi avons eu un vrai coup de cœur. La ville est agréable, à taille humaine, à proximité de la nature ; elle correspondait exactement à notre choix de vie. C'est donc tout naturellement que je me suis engagée dans l'action publique locale et que j'ai accepté la fonction d'adjointe aux finances à la ville de Voiron, à la demande de Philippe Vial et Michel Brizard en 1995. Je suis d'ailleurs issue d'une famille engagée dans la vie publique. Mon père a effectué 4 mandats en qualité de conseiller municipal et d'adjoint dans une commune rurale ; mon grand-père avait été Maire. Ma motivation première est liée à ma volonté de comprendre le fonctionnement de la collectivité, de participer à la réalisation de projets et de voir évoluer ma ville. La fonction finances est idéale pour cela et permet d'avoir une vue d'ensemble. Pour bâtir un budget, il faut en effet rencontrer les services, connaître leurs projets et les organiser sur les années à venir. C'est une fonction transversale qui cherche à donner de la cohérence à l'ensemble. Il faut planifier, expliquer. Tout cela fait partie de l'attrait de la mission. J'occupe d'ailleurs un poste de responsable administratif en charge des finances et de la comptabilité. Très vite j'ai eu à cœur de mettre mes compétences à disposition de la collectivité. Cette passion n'a pas faibli avec le temps et m'anime aussi en tant que Vice-Présidente aux finances du Pays Voironnais depuis 2000. La prise en compte des projets à l'échelle de l'agglomération est tout à fait intéressante. Cela permet d'élargir le champ de vision au-delà de la commune et de raisonner sur l'ensemble du territoire. Cela est d'autant plus vrai sur des projets communs à plusieurs bassins de vie, et où les problématiques sont parfois différentes. Je suis curieuse de tout cela. Je pense que les femmes ont toute leur place dans le débat politique, parce qu'elles ont une autre approche, beaucoup plus pragmatique et directe. Bien sûr, c'est plus difficile puisqu'il faut mener de front sa vie professionnelle, sa vie publique et sa vie familiale. Cela demande une certaine organisation et un employeur particulièrement conciliant. Certains de mes collègues ont plus de disponibilité, mais je crois que toutes les composantes de la population doivent être représentées. Mon expérience me permet aussi d'apporter des éléments précis aux débats. J'y ai été confrontée moi-même ou je suis en contact avec des femmes qui éprouvent des difficultés au quotidien. Pour les résoudre, j'essaie de faire prendre en compte certains projets par la collectivité. Je me situe dans le concret et la résolution des problèmes plutôt que dans les réflexions et débats stériles.



dossier spécial femmes



Renée Vialle, Vice-Présidente du commerce, de l'artisanat et du tertiaire

Je me suis engagée dans la vie publique puisque j'étais tout simplement animée par l'envie de m'investir pour ma commune, pour mon pays. L'ambiance de l'équipe qui m'a sollicitée en 1995 me convenait et j'ai donc suivi Gérard Simonet. Nous avons été élus et j'ai été nommée adjointe aux affaires sociales. Aujourd'hui, je suis Vice-Présidente à la Communauté d'agglomération. En tant que commerçante, j'ai naturellement été déléguée au commerce. Ma mission est donc de trouver des pistes pour donner une impulsion au commerce de proximité du Pays Voironnais. Dans ce cadre, nous avons déjà mis en place une aide pour le dernier commerce en milieu rural, un soutien aux animations avec les Unions commerciales dans le cadre du Contrat d'agglomération, et plus récemment le FISAC qui permet une aide à l'investissement des commerçants. Grâce à 150 000 euros de subventions accordées, 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires a été généré par les artisans et entreprises locales.

Je suis ainsi pleinement satisfaite de mon engagement qui est enrichissant. J'apprends plein de choses et je fais beaucoup de rencontres. Les relations avec les techniciens sont très bonnes et d'ailleurs ce sont des techniciennes ! Je crois que le rôle d'une femme dans l'action politique est primordial. Elle permet un équilibre, et quoi qu'on en dise, une femme est plus concrète qu'un homme. Elle va tout de suite au fond des choses sans perdre de temps. En revanche, il lui faut toujours prouver qu'elle peut faire mieux. Elle doit se battre ; on ne lui laisse rien passer. Et puis, ce n'est pas facile puisqu'il lui faut tout cumuler : l'harmonie au sein de sa famille, sa vie professionnelle et son investissement public.

Parce qu'être élu ne se résume pas pour moi à être un nom sur une liste. Il faut apporter un « plus » à la collectivité, œuvrer pour le bien-être de sa commune et du Pays Voironnais. Et pour assumer cet engagement et être disponible, une femme qui fait de la politique doit bénéficier de l'accord de son conjoint. Parce que dans ce cas, il assume aussi. Enfants et mari doivent mettre la main à la pâte !

Déjà habitués à faire partie l'un et l'autre de diverses associations, mon mari et moi nous sommes organisés et je peux avoir du temps pour l'action publique.



Alyne Motte, Vice-Présidente chargée du Comité Local de l'Habitat

Je ne peux pas dire que j'ai une « vocation politique ». L'engagement que j'ai pris est de servir au mieux la mission qui m'a été confiée. J'ai la conviction que l'élu a un rôle prépondérant au sein d'une instance. Quand je siége par exemple en commission communale du logement, je sens que ma voix est vraiment très écoutée. Tous les élus n'ont pas forcément le charisme qui s'impose pour être les représentants de la population. Mon premier objectif est donc le respect envers le citoyen qui m'a portée au poste d'élu. C'est ce que je ressens fortement. Je suis quelqu'un de très sensible et je me sens redevable envers le citoyen qui m'a fait confiance. Cet engagement public, politique, me permet de mettre en évidence mon besoin de saisir les attentes, les espérances de chacun. Que la réponse soit positive ou négative, il faut respecter l'attente de chaque citoyen qui croit en son élu. Je m'attache ainsi à faire toujours

« Ce qui m'importe est de servir les gens, d'être dans la proximité avec eux, et de les aider à sortir de leurs difficultés »

mieux et en tout cas, à répondre systématiquement aux demandes qui me sont adressées. Ce qui m'importe est de servir les gens, d'être dans la proximité avec eux, et de les aider à sortir de leurs difficultés. Être une femme est d'ailleurs un avantage. Une femme fait preuve de plus de souplesse tout en ayant un charisme déterminé. Elle sait aller vers la sensibilité de la personne qu'elle écoute et elle sait parler dans son sens. Au final, mes préoccupations sont le respect du citoyen et l'avenir de ma ville, de mon territoire. Je cherche l'impartialité et je travaille sur un principe d'égalité pour tout le monde. Je considère d'ailleurs le travail d'élu comme un métier à part entière. Depuis 2002 où je suis adjointe à la mairie, j'ai demandé à exercer ma profession de surveillante au service pharmacie de l'hôpital de Voiron, à mi-temps. La passion que j'éprouve pour mon engagement public ne me permet plus d'exercer à temps complet. Comment consacrer du temps à sa mission d'élu après une journée de travail ? Sauf à bénéficier d'une latitude d'absence importante ou de

ne pas avoir de délégations particulières, je ne pourrais pas m'investir comme j'ai plaisir à le faire si je n'avais pas cette disponibilité. Je n'ai certes pas beaucoup de mérite pour concilier mon action publique et le reste. J'ai une vie très simple, sans contraintes, qui me laisse le loisir de me consacrer à ma commune et au Pays Voironnais. Je vais toujours au fond des choses et c'est tellement satisfaisant si j'ai des résultats positifs, jour après jour, sur les actions que je mène.



Cécile Deplante, Vice-Présidente en charge des équipements culturels, sportifs et éducatifs d'intérêt communautaire

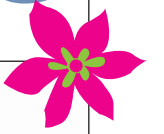
J'ai été élue à la mairie de Voiron en 1983. Je partageais les valeurs libérales et démocratiques de Philippe Vial et j'ai accepté de faire partie de son équipe. J'ai toujours été impliquée dans la vie locale, que ce soit dans des activités sportives ou des associations. Aujourd'hui, je suis déléguée à l'intercommunalité et notamment en charge des équipements sportifs. Ma fonction d'élu ressemble un peu à ma profession (très prenante !) d'infirmière, que j'exerçais jusqu'à l'an dernier : être disponible et œuvrer pour les autres. Je suis une personne de terrain, de dialogue et je m'efforce de tenir un langage de vérité. Être élu c'est savoir dire oui, mais aussi savoir dire non. C'est moins facile, il faut l'expliquer, apporter une solution, lever l'ambiguïté et être juste. Assumer ma fonction d'élu, c'est une satisfaction personnelle d'être active, utile ; c'est aussi pour cela que la vie publique me passionne. Quand je m'engage, c'est avec beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Aujourd'hui, j'ai toujours autant d'énergie et de plaisir à œuvrer au service de nos concitoyens. En complément de ma profession, la politique m'a apporté un plus, un autre épanouissement. L'action publique permet d'apprendre et d'entreprendre, de faire progresser sa propre analyse, accepter et reconnaître le débat. Il est important de présenter les projets, informer, concerter : il s'agit d'argent public. Au niveau intercommunal, même si nous sommes moins proches de la population, il est primordial que l'élu entretienne des contacts permanents, comme je le fais, par exemple avec l'équipe pédagogique et les associations pour le gymnase Ferdinand Buisson. Je suis convaincue qu'une femme a plus de facilité, car plus sensible, plus à l'écoute. Je n'ai aucune difficulté à être une élue femme et je travaille en parfaite harmonie avec l'équipe, élus municipaux, intercommunaux et techniciens. Bien entendu, l'engagement public se fait un peu au détriment de sa famille et de ses amis. Il est souhaitable d'avoir le consentement de son conjoint ; les rôles étant quelquefois inversés. J'ai la chance aussi qu'il s'intéresse à la vie de la cité, ce qui permet d'avoir chez moi la critique de ce que je fais.

« Assumer ma fonction d'élu, c'est une satisfaction personnelle d'être active, utile »



...Elles se sont engagées en politique.

dossier spécial femmes



... Elles ont choisi des « métiers d'hommes »



Karine Tripier,

conductrice de bus



Je suis «conducteur-receveur» de bus sur le réseau urbain du Pays Voironnais. Je travaille donc pour une compagnie de cars qui est prestataire sur les transports. Cela fait un an et demi que j'exerce ce métier et j'espère bien le faire jusqu'à la retraite! En fait, j'ai toujours aimé conduire et j'ai été enthousiasmée par la conduite de notre camping-car de 7 mètres de long. On est plus haut que les voitures; le volant est plus grand; on a une impression d'espace et quelque part, c'est reposant. Puis, j'ai eu un vrai coup de cœur pour les cars lors d'une réunion de présentation des métiers de la conduite pour les femmes, organisée par la MIFE. Alors j'ai tenté ma chance, passé mon permis D et après un contrat de qualification j'ai été embauchée chez «Réunir Dauphiné». Grâce à ce métier, je lie plaisir d'être au volant et aussi plaisir du contact avec la clientèle. Travaillant en rotation sur 3 lignes d'une zone précise, on arrive à connaître les gens et à échanger avec eux. La clientèle de Voiron que je transporte est très sympathique. On tisse des liens, même s'ils sont furtifs, avec les habitués. C'est aussi je crois lié à la façon dont ils sont accueillis dans le véhicule, moi j'ai envie de donner spontanément et les usagers me le rendent. Ce n'est pas comme dans de grandes villes où les gens qui montent dans les bus ne disent même pas bonjour et où le conducteur est anonyme, transparent. Ici, c'est vraiment agréable et la ville et les paysages sont beaux. J'ai mis longtemps avant de trouver quelque chose qui me plaise et aujourd'hui, c'est un grand plaisir de travailler. L'intérêt de mon métier est véritablement lié au fait de conduire. Bien sûr, il y a un côté technique et on apprend beaucoup de choses intéressantes dans ce domaine. Cela concerne par exemple la mécanique mais aussi le fait de savoir circuler ou passer dans des endroits difficiles, des rues étroites. Mais, avec la direction assistée, le métier n'est plus réservé aux hommes! D'ailleurs, il y a de plus en plus de femmes dans notre secteur, et dans l'équipe nous sommes déjà 5 pour 8 hommes. Cela s'est d'ailleurs toujours très bien passé avec eux, et ce dès le départ. Pour l'entourage, on sent quelquefois une sorte d'admiration face au décalage entre la taille d'un bus et la corpulence d'une femme. Mais je voudrais dire à celles qui ont envie de se lancer dans ce métier de foncer. Il ne faut pas qu'elles aient peur de la largeur ou de la longueur des bus; c'est beaucoup plus facile qu'on ne croit! Et puis il y a un moteur et le véhicule on ne le pousse pas! Il faut oublier les préjugés et faire ce qui nous plaît. Je crois en plus que l'aspect contact avec la clientèle est très important et qu'il est peut-être plus facile pour une femme. Nous sommes plus conciliantes, moins agressives, plus patientes.



Elles sont conductrices de bus ou d'engins de chantier, directrice du service économique ou du service financier. Elles travaillent au service du Pays Voironnais c'est-à-dire à votre service et partagent le même engagement: la passion du service public.



Nadège Charrier,

trieuse et conductrice d'engins de chantier



Après avoir fait quelques petits boulots et m'être occupée de mes enfants en bas âge, je voulais acquérir un vrai métier. Je me suis lancé un premier défi pour travailler dans l'électricité. Et là je crois qu'être une femme ne m'a pas du tout avantagée pour poursuivre dans cette voie. Après la formation, tous mes collègues de stage hommes ont trouvé du travail dans le secteur... Pas moi! J'ai donc cherché à travailler dans un autre corps de métier et j'ai postulé au Pays Voironnais pour la chaîne de tri des déchets. J'ai très vite été sollicitée pour conduire la chargeuse, l'engin qui alimente la table de tri avec les emballages issus de la collecte. Cette nouvelle expérience m'a intéressée et j'ai passé un CACES, le certificat de capacité de conducteur d'engins. J'étais la seule femme lors de l'examen! Cela a d'ailleurs fait sourire certains... Mais ensuite beaucoup de collègues m'ont aidée. Ils ont été très sympas et m'ont même guidée lors des premières manœuvres. Je pense malgré tout que les femmes dans des métiers d'hommes doivent faire leurs preuves et qu'elles ont peut-être moins droit à l'erreur. Elles sont un peu «surveillées» pour voir si elles parviennent à réaliser leur tâche. En même temps c'est une vraie satisfaction personnelle d'exercer un métier technique et de travailler majoritairement avec des hommes. C'est aussi une question de tempérament et je reconnais que je n'aurais pas aimé travailler avec des femmes. Avec les hommes, les choses sont claires et cela se passe très bien. C'est peut-être aussi tout cela qui a fait que, inconsciemment, j'ai toujours souhaité faire un métier différent. Avec ma double casquette, j'ai en plus la chance de ne pas faire la même chose tout le temps. Quand je suis sur la table de tri, on travaille en équipe; et quand je m'occupe de l'alimentation, je suis plus indépendante. C'est vrai que j'ai une préférence pour le travail sur la chargeuse puisque j'aime bien conduire. Dans ce cas, je suis dans mon engin et j'alimente en déchets la table de tri; je peux alors gérer ma charge de travail de façon autonome.





... Elles ont choisi des



« Je suis très attachée à l'environnement et à la protection de la nature »

Élodie Chapus,

contrôleur assainissement individuel



Mon travail consiste en la vérification des installations d'assainissement individuel chez les particuliers. Cela va de la prise de rendez-vous avec l'utilisateur, au déplacement sur le terrain, puis de la vérification du système existant à la rédaction du compte rendu de visite. Je suis donc les trois quarts du temps sur le terrain, avec une planification préalable de mes interventions. Ce métier de contrôle des installations privées est un nouveau métier. Si bien que les relations avec les usagers sont d'abord liées à l'objet de ma visite; certains ont du mal à l'accepter malgré l'obligation réglementaire. D'autres sont aussi surpris parce que je suis une femme mais j'ai l'habitude et j'ai été conditionnée lors de mes études en lycée technique! Je suis très attachée à l'environnement et à la protection de la nature. Malheureusement, la technique et l'environnement ne sont pas encore forcément reconnus ensemble. Mais mon métier me permet aujourd'hui de lier tout ça. Lors de la vérification des systèmes, on voit ce qui fonctionne ou pas, ce qui peut être toléré ou non. Je participe ainsi à ces enjeux de protection de la nature en empêchant les rejets d'eaux usées dans les champs ou n'importe où. C'est aussi cette notion d'intérêt général liée à l'intervention de la collectivité qui me semble importante. Les gens sont compétents et on réalise un service public efficace. Je fais quelque chose de concret au quotidien et c'est ce qui me plaît.

Et puis on assure un suivi sur l'installation du début à la fin dans le sens où chaque contrôleur gère lui-même son planning et va jusqu'au rapport de visite. Dans le contact avec l'utilisateur, le fait d'être une femme ne constitue pas forcément un avantage. Il y a toujours un a priori sur la technique, et les habitudes font que certaines branches sont « censées » être occupées par des hommes. Mais je dois quand même dire que je ne ressens pas de difficultés particulières dans l'exercice de mon métier en tant que femme. J'ai toujours été dans un milieu d'hommes et je m'y sens bien. C'est une question d'ambiance, et cela me convient.

Blandine Pourrat,

directrice service assainissement



Après des études en aménagement et développement local, j'ai été recrutée en emploi jeune au Pays Voironnais. J'ai eu alors l'opportunité d'intégrer le poste de responsable du service assainissement qui en était encore à ses balbutiements. Sans formation technique, c'était un vrai défi de m'engager sur cette voie. Mais les perspectives de création et de responsabilité m'ont vraiment motivée. J'ai appris le métier au fur et à mesure et j'ai suivi des formations spécifiques. J'ai passé le concours d'ingénieur en 2001 dont les stages obligatoires sont basés sur l'administration et la gestion d'un service assainissement. Par intérêt et volonté d'implication, je me suis aussi documentée pour « m'auto-former ». Je suis beaucoup allée sur le terrain pour me rendre compte réellement des aspects techniques du métier. J'ai appris en quoi consistent les travaux et interventions, ce que sont les différents matériaux, les techniques de pose d'un tuyau ou de réfections de voirie. Dans mon métier, je dois en effet gérer tout ce qui relève de l'assainissement: entretien des réseaux, travaux d'extension, marchés publics, relations avec les partenaires, institutions ou délégataires qui exploitent pour nous certains équipements, et bien sûr toute la gestion administrative pour la bonne marche du service. C'est en 2000, quand le Pays Voironnais a eu la compétence totale sur l'assainissement, que le service s'est vraiment mis en place. J'ai dû le structurer, participer aux recrutements, élaborer des procédures pour fonctionner et organiser le travail avec le personnel. Aujourd'hui, ma mission est davantage administrative avec la gestion du service et des 20 personnes de l'équipe. Une fois par semaine, je fais une réunion avec mes agents. Je tiens à ce que ce lien existe pour qu'on puisse échanger. Quand je peux, j'assiste aux réunions de chantiers. Il est important que la relation avec les entreprises ait lieu sur le terrain. Comme j'étais là dès le départ, ma place en tant que femme est plus facile et légitime même si je n'ai pas suivi d'études techniques. J'ai la « mémoire » du service et tout se passe bien. J'essaie d'être diplomate et à l'écoute, des élus, des agents mais aussi des usagers. Cela n'empêche qu'il me faut parfois montrer de l'autorité! Mon métier est très valorisant. Il est diversifié, et ses deux aspects, technique et gestion, lui donnent tout son intérêt. J'avais fait aussi le choix au départ de travailler dans une collectivité. J'ai la satisfaction de voir le travail réalisé pour rendre un service de qualité à l'utilisateur. Il y a un impact direct; il faut raccorder des habitations, installer des kilomètres de réseaux, disposer d'équipements performants et satisfaire ainsi les usagers tout en se conformant à la réglementation. L'assainissement a un vrai intérêt environnemental doublé d'une véritable notion de service public.

Claire Nowak,

chargée d'opérations

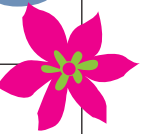


Je suis chargée d'opérations à la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Souvent quand je cite mon métier, je sens que mes interlocuteurs s'interrogent! Je précise donc que j'interviens sur la création de zones d'activités, l'aménagement de pôle d'échanges et de parkings dans les gares, l'aménagement de sites touristiques... Je travaille en fait à l'aménagement opérationnel du Pays Voironnais. C'est un service qui intervient pour le compte des autres services comme les transports, l'aménagement ou l'économie. J'assure le suivi des études nécessaires à l'élaboration des projets d'aménagements ou de constructions, ainsi que le suivi des travaux. Mon travail consiste à élaborer le cahier des charges de consultation des architectes et des maîtres d'œuvre et à m'assurer que le projet correspond bien aux souhaits de la collectivité sur le plan budgétaire, technique, esthétique et réglementaire. Ensuite, je suis l'avancement des études et coordonne l'ensemble des intervenants: maître d'œuvre, géomètre, DDE, EDF. Une fois les différentes études terminées (sondages, topographie, dossier loi sur l'eau...), on peut commencer les travaux et c'est une phase de terrain qui commence. Actuellement, je suis par exemple les travaux d'aménagement de la zone d'activités des Granges à Charnècles pour le service économie, et la réalisation des stationnements de la gare de Rives pour le service aménagement. La conduite d'opération est un métier très varié et très complet, depuis la naissance d'un projet à sa réalisation. À chaque phase de l'opération, différentes compétences sont sollicitées: maîtriser les procédures administratives, garantir les choix techniques des projets mais aussi faire preuve de capacités relationnelles. Il faut être présent, se déplacer sur le terrain, être dynamique et réactif. Cette diversité dans le métier est très enrichissante. Il y a d'ailleurs de plus en plus de femmes sur des postes techniques comme le mien. Même s'il faut montrer au départ qu'on est compétente, on a notre place. Et on peut autant qu'un homme être sur le terrain, en casque et en gilet jaune fluo!

« J'interviens sur la création de zones d'activités, l'aménagement de pôle d'échanges et de parkings »

dossier spécial femmes

« métiers d'hommes »



Isabelle Garcia,
chargée de mission

Je suis en charge de l'entretien du patrimoine du service économique du Pays Voironnais. J'interviens ainsi sur les parcs d'activités pour lesquels je m'occupe de l'éclairage, de la signalétique, des espaces verts et des voiries. Je gère également les bâtiments, et notamment la pépinière d'entreprises innovantes Start'Alp, avec l'entretien, la maintenance et le suivi locatif. J'assure aussi la gestion des travaux sur le domaine public qui nous appartient et sur lequel peuvent intervenir des prestataires extérieurs (EDF pour la réalisation d'une tranchée par exemple). Enfin, je travaille sur la mise en place de services collectifs, comme le tri et la collecte sélective ou la patrouille de surveillance sur Centr'Alp. Je participe également à plusieurs commissions thématiques de réflexion avec l'Association des entreprises de Centr'Alp afin d'améliorer les services qui leur sont proposés. Ma mission comprend à la fois du travail de terrain et à la fois une partie administrative avec la planification des travaux d'entretien, la consultation et la commande auprès des prestataires privés, ainsi que le suivi budgétaire et le suivi auprès des instances politiques en commission économique et conseils communautaires. J'interviens donc après la réalisation des projets suivis par le service aménagement opérationnel. Mais de plus en plus je suis associée en amont au montage du projet pour prévoir et faciliter les interventions d'entretien qui auront lieu plus tard. C'est un métier concret et très diversifié. Il me permet d'être autonome et de rencontrer des tas de gens. J'apprécie d'ailleurs beaucoup le suivi des chantiers ainsi que le travail de terrain. Personnellement, exercer ce métier est pour moi tout à fait naturel; je ne ressens pas de difficultés, ni d'avantages particuliers à être une femme dans un environnement masculin. En fait, cet environnement n'est pas si masculin que ça vu le nombre croissant de femmes sur des postes similaires au mien. Mon métier me donne en plus l'occasion de réaliser et de participer au développement d'un territoire. Ce qui m'importe, c'est d'intervenir pour les gens, pour un espace de vie. J'ai toujours voulu travailler dans le secteur public et j'en suis vraiment satisfaite.

Candice Brotel,
directrice service financier

Ma première mission est d'assurer l'encadrement de l'équipe. Je définis les besoins en matière de recrutement, formation, réorganisation. Le service travaille d'ailleurs sur des objectifs annuels en fonction des priorités que je fixe. Il peut s'agir par exemple d'objectifs visant à mettre en place des procédures pour améliorer notre fonctionnement ou améliorer nos recettes en assurant le suivi des subventions. Chaque membre de l'équipe a donc un objectif individuel et travaille sur un point précis pour participer à l'efficacité de l'ensemble. Le service financier a la particularité d'être un service ressources. Il accompagne les directeurs de service pour préparer leurs budgets, suivre les crédits... Pour cela, je tiens beaucoup à la communication. Il faut être au courant de ce que font les services, connaître leurs projets pour les chiffrer et les phaser en fonction de nos capacités financières. Nous devons parler le même langage même si nous ne partageons pas les mêmes objectifs. Le service financier doit veiller à l'efficacité des dépenses publiques, sans pour autant être déconnecté du terrain ni des services opérationnels, qui ont leurs propres contraintes et plannings. Il faut parfois faire passer fermement des messages mais pas plus qu'un homme ne le ferait. C'est une relation de confiance qui est à créer, et de toute façon il y a un respect mutuel. De formation économique, il m'a d'ailleurs fallu apprendre la finance « sur le tas ». À l'époque le service comptait deux personnes, aujourd'hui nous sommes 15. J'ai suivi des formations et été beaucoup entourée. Au moment du passage en Communauté d'agglomération, j'ai été associée à l'évolution du Pays Voironnais, notamment à la réflexion sur les nouvelles compétences. Au-delà de la seule comptabilité, il s'agissait de dimensionner les missions du service au regard des nouveaux enjeux de la collectivité. Aujourd'hui je suis ainsi responsable de tout ce qui touche aux finances, soit 8 budgets pour 170 millions d'euros. Il s'agit de préparer le budget annuel qui prévoit quelles seront les entrées et sorties d'argent. Une vision pluriannuelle permet en parallèle une projection financière dans le temps en fonction des orientations politiques et des arbitrages nécessaires. Nous assurons ensuite un contrôle de gestion qui consiste à établir des indicateurs et des tableaux de bord de suivi et aussi, la gestion de la dette et de la trésorerie qui permet de suivre les flux au quotidien et de renégocier les contrats de prêts à taux variables. Je suis enfin en charge, pour la Direction Générale, de dossiers plus transversaux tels que le travail sur le Pacte Financier et Fiscal. Mon métier m'a ainsi donné une vraie compétence. Là où il n'y avait avant que des hommes, il est encore vrai que le regard porté sur la femme ou son évolution est différent. Mais c'est aussi pour moi une manière d'être reconnue et de m'affirmer concrètement dans quelque chose. En tant que femme, je crois que j'avais besoin de passer par là pour être plus à l'aise et prendre de la maturité.

Angela Prochilo-Dupont,
directrice service économique

Je ne sais pas si mon métier est vraiment technique. Je dirais que je suis une généraliste du développement économique, avec la capacité d'initier, de mettre en musique et de suivre des actions vers les entreprises. C'est d'ailleurs la proximité avec le monde économique qui m'intéresse. Il faut savoir créer la confiance, être disponible, réactif, comprendre leurs demandes. Il y a ainsi une vraie relation professionnelle qui se crée. L'autre intérêt de mon métier est d'appartenir au monde public et de se faire rencontrer les problématiques des entreprises avec celles du monde local et politique. Les notions de service public et d'intérêt général ont toujours beaucoup motivé mes choix personnels. Mon métier répond ainsi à la fois à mon intérêt pour la chose publique et pour le secteur productif. Le territoire et l'institution, à dimension humaine et aussi à la croisée de sujets passionnants, sont en outre très intéressants. Quand j'ai commencé au Pays Voironnais, le service économique n'existait pas. J'ai participé à sa création et l'ai vu grandir avec le territoire. Bien sûr, ma mission a évolué en parallèle. Auparavant, j'intervenais davantage sur l'opérationnel. Aujourd'hui, j'assure le lien avec les élus et je gère plutôt le management auprès des équipes du service: animation, économique, implantation d'entreprises et tourisme. Toutefois, je continue à intervenir directement sur des dossiers à forts enjeux comme l'implantation de Rossignol suite à son rachat par Quiksilver. Je me faisais ici un point d'honneur à ce que cette entreprise historique reste sur le Voironnais! En entreprises ou grandes collectivités, les postes de management ou de direction sont occupés par des hommes. Mais le secteur économique ne leur est pas réservé. Si on revendique l'accès à ces métiers, on ne cherche pas de traitement de faveur, ni d'uniformisation, mais l'égalité dans le traitement de l'individu dans ses compétences. Quand une femme réussit, il y a toujours une tentation naturelle du doute à savoir si elle est là grâce à ses compétences... Une femme doit gagner sa place, ne pas se laisser faire. En même temps, elle doit jouer sur ses qualités féminines de sensibilité et d'intuition. Une femme sait où est l'essentiel, est peut-être plus humble et, malgré les rythmes de travail, garde une certaine lucidité. Je n'ai pas le sentiment qu'on nous demande d'en faire plus mais une femme se met plus de pression. Elle veut prouver qu'elle peut tout mener de front: vie professionnelle, sociale et aussi être femme et mère. Même s'il n'est pas toujours évident de s'imposer, je trouve particulièrement bien que des femmes aillent vers des métiers d'hommes. Elles vont apporter un regard neuf, une nouvelle façon de faire les choses. Et je pense que les hommes apprécient.



Transports et déplacements

Transport scolaire : préparez la rentrée de vos enfants !



Déjà le mois de juin, pas encore en vacances mais il faut néanmoins penser à la prochaine rentrée scolaire de septembre qui approche... Pour que votre enfant bénéficie du **transport scolaire gratuit**, voici les formalités à remplir **avant le 8 juillet** ! Vous pouvez aussi

choisir l'abonnement Jeune libre circulation. →



> Votre domicile doit être à plus de 3 km de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant*.

*Les enfants, dont le domicile est à moins de 3 km (par le chemin le plus court à pied) de leur établissement scolaire, opteront pour un abonnement Jeune libre circulation à 6€/mois ou 60€/an. Voir encadré ci-contre.

Comment faire ?

Deux cas de figure se présentent :

• Si votre enfant a une carte de transport scolaire 2005-2006, et s'il n'a ni déménagé ni changé d'établissement scolaire pour septembre 2006, il doit la conserver, car elle lui servira de titre provisoire de transport pour commencer l'année jusqu'à la délivrance de sa carte définitive de transport.

• Vous devez retirer un dossier de demande de carte Jeune scolaire auprès de votre établissement scolaire si :

- > Votre enfant n'a jamais utilisé le transport scolaire,
- > Votre enfant redouble sa classe de fin de cycle (CM2, 3^e, Terminale),
- > Votre enfant utilise le train (SNCF),
- > Si vous changez d'établissement scolaire ou si vous déménagez,
- > Si vous bénéficiez d'une bourse d'approche ou de transport.

Une fois complété*, vous devez le déposer, avant le 8 juillet 2006, dans l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

*Il faut bien indiquer sur la demande : votre numéro de téléphone, la date de naissance de votre enfant, le numéro de point de montée (c'est-à-dire où votre enfant prendra le car le matin pour se rendre à l'école), vous pourrez pour cela vous aider du guide des points d'arrêt à consulter auprès de l'établissement scolaire, des Mairies ou du service Transports du Pays Voironnais.

Comment déposer un dossier de carte Jeune scolaire ?

- Le dossier est à déposer auprès de l'établissement scolaire où votre enfant est inscrit, avant le 8 juillet 2006. Ne pas oublier de joindre un justificatif de domicile (copie de facture EDF, France Télécom),
- Vous conserverez le 3^e feuillet de la liasse d'inscription qui servira de titre provisoire de transport à la rentrée.

Courant octobre 2006, votre enfant pourra retirer sa carte définitive de transport auprès de son établissement scolaire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service Transports au : 04 76 93 17 64, Sandrine Prudhomme ou Véronique Brizard.

Abonnement Jeune libre circulation



tout le réseau pour 6 euros par mois

Si vous voulez que votre enfant circule toute l'année sur l'ensemble du réseau, vous pouvez opter pour l'abonnement Jeune libre circulation.

Quel service ?

Votre enfant peut voyager en toute liberté sur toutes les lignes du réseau de transport du Pays Voironnais qui desservent les 34 communes du territoire, ainsi que les lignes TransIsère.

L'abonnement à 6€/mois permet d'effectuer autant de trajets souhaités, sans contrainte de lignes, de jours, d'arrêts ou d'horaires et même pendant les vacances scolaires. Cerise sur le gâteau : en prenant l'abonnement annuel à 60€, vous bénéficiez ainsi de 2 mois gratuits.

Pour qui ?

L'abonnement Jeune libre circulation est réservé aux écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants, apprentis, jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion.

Comment ?

Comment obtenir l'abonnement Jeune libre circulation ? Il vous suffit de compléter le formulaire disponible en gare routière de Voiron, joint également à tous les dossiers remis aux établissements scolaires ou à télécharger sur le site internet du Pays Voironnais : www.paysvoironnais.com. Puis muni des pièces justificatives demandées, vous pouvez envoyer le tout à la gare routière de Voiron, 4, avenue des Frères Tardy ou le déposer directement.

Une fois cette démarche accomplie, votre enfant obtient une carte personnelle (valable 1 an) qui prouve son identité et son droit au tarif préférentiel « Jeune libre circulation » ; il peut ensuite acheter un abonnement à 6€/mois ou 60€/an en gare routière de Voiron ou dans n'importe quel point de vente agréé*.

*Service transport du Pays Voironnais, Perraud Voyages à Moirans (Centr'Alp), Tabac Presse « Le Clermont » à Chirens, les Mairies de Billieu, Charnècles, Coublevie, La Buisse, Moirans, Pommiers-la-Placette, St-Blaise-du-Buis, St-Étienne-de-Crossey, St-Geoire-en-Valdaine, St-Jean-de-Moirans, Vourey et Voreppe.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la gare routière de Voiron au 04 76 05 03 47 ou le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com rubrique : les services aux habitants - le service transport.



en bref

21 juin : les bus circuleront jusqu'à minuit !

Le mercredi 21 juin prochain, jour de la Fête de la musique, la Communauté du Pays Voironnais prolonge les horaires d'ouverture de ses 3 lignes urbaines sur Voiron et Coublevie jusqu'à minuit. Les tickets validés par les chauffeurs à partir de 18h seront valables jusqu'à minuit ! Une belle opportunité à saisir pour profiter des concerts et animations qui auront lieu à cette occasion et faire la fête en toute tranquillité !



Le réseau de transports véhicule des photos !

Dans le cadre du festival, « La photo fait son cinéma dans le Voironnais », vous aurez l'occasion de découvrir durant tout le mois de juin une exposition itinérante sur l'arrière des bus urbains (lignes 1, 2 et 3) du Pays Voironnais. Le vendredi 9 juin à 17h45 aura lieu

le vernissage de cette exposition toute particulière sur le parking des caves de la Chartreuse.



Opération Pédibus Vélobus : la Communauté soutient l'initiative de Coublevie

Depuis fin avril, à l'école d'Orgeoise de Coublevie, tous les samedis de classe, une quarantaine de parents bénévoles, vêtus de gilets fluorescents, accompagnent à pied ou à vélo les enfants jusqu'à leur école. Une initiative soutenue par la Communauté du Pays Voironnais qui a financé, avec la commune, l'achat de brassards fluorescents que porte chaque élève au bras ou à la cheville. L'utilisation des modes doux pour se déplacer, tels que la marche ou le vélo, fait partie en effet des axes de travail inscrits dans le Plan de Déplacements Urbains porté par la Communauté et actuellement en élaboration.

ce qui fait débat

Corridors biologiques : les voix de l'environnement et de l'agriculture

L'urbanisation, les routes, les travaux d'aménagement modifient la vie et la circulation des animaux... L'objectif des corridors biologiques est justement de favoriser la **libre circulation de la faune** entre les différents espaces naturels. Entre les massifs du Vercors



et de la Chartreuse, le corridor biologique de la cluse de Voreppe se dessine. Témoignages...



Gérard Seigle-Vatte,
Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

L'alliance de l'écologie et de l'économie agricole

Avec la mise en place d'un plan de gestion, le Pays Voironnais élabore un projet autour du corridor biologique de la cluse de Voreppe entre Chartreuse et Vercors.

Pour la profession agricole, les corridors biologiques, et plus largement les espaces à enjeux environnementaux, présentent un intérêt particulier. En effet, ce type de dispositifs peut permettre de pérenniser des espaces naturels qui sont aussi à vocation agricole. Mais la multiplication de ces projets sur nos territoires nous incite à veiller à la prise en compte de conditions qui sont indispensables pour le monde agricole.

Ainsi, dès le début de la réflexion, doit s'engager une concertation étroite entre profession agricole et acteurs territoriaux pour la délimitation des périmètres, la définition des plans de gestion et leur mise en œuvre.

À chaque étape, l'agriculture doit être attentive au choix des périmètres à protéger selon un principe de moindre impact pour son activité. Dans ce contexte, il faut intégrer les mesures « d'éco-conditionnalité » qui s'imposent à l'agriculture dans le cadre de la nouvelle Politique Agricole Commune avec les bandes enherbées.

Pour se donner toutes les chances de réussir, il faut, également, mobiliser tous les espaces résiduels, issus de différents projets d'aménagement existants ou à venir sur un territoire.

Une réussite qui passe par la mise en cohérence des projets d'aménagement à venir en fonction de ces espaces à protéger afin d'éviter de reporter, systématiquement, sur les espaces agricoles, toutes les contraintes environnementales.

La mobilisation des mesures d'accompagnement financières, à la hauteur des enjeux économiques, est nécessaire pour un projet de cette ampleur dès lors qu'il implique des modifications de pratiques agricoles.

Ce projet de corridor est à la hauteur des ambitions de ce territoire, mais c'est uniquement sur la base de ces conditions que nous concilierons enjeux environnementaux et enjeux économiques de l'agriculture, dans le cadre de véritables projets de gestion concertée.



Jean-François Noblet,
conseiller technique environnement
Conseil général de l'Isère

Le Conseil général de l'Isère s'est mobilisé sur le concept nouveau des corridors biologiques qui consiste à faciliter la libre circulation de la faune, afin de protéger la biodiversité et d'assurer la sécurité routière. Rappelons que 1000 collisions avec la grande faune surviennent chaque année en Isère provoquant 2 morts en moyenne, des blessés et des dégâts considérables.

La mise en place d'un couloir vert permettant les échanges de faune et de flore entre les 2 massifs de Chartreuse et Vercors et leurs 2 parcs régionaux constitue un enjeu écologique d'importance internationale pour préserver la biodiversité des espèces de l'arc alpin et de leur capital génétique.

L'étude de 7 variantes entre Le Fontanil et La Buisse a démarré en 2002 et elle est suivie par un comité de pilotage d'une centaine de personnes (Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, élus locaux, services de l'État, associations de chasse, pêche, protection de la nature, aménageurs, agriculteurs...). Lors de la dernière réunion en 2005, l'itinéraire dénommé Centr'Alp centre a été retenu (voir photo ci-dessus). Une importante concertation s'est tenue avec les agriculteurs concernés et la Chambre d'Agriculture, ce qui a permis d'aboutir à un consensus. Ce qui compte, avant tout, c'est de permettre à la faune de traverser sans accidents les RN75, 85 et 532, les autoroutes A48 et A49 et la voie ferrée soit par une signalétique particulière, soit par des aménagements. Les terrains concernés peuvent très bien rester cultivés. Aussi, les agriculteurs ont compris que le corridor biologique pouvait être une garantie à long terme de voir maintenir une activité agricole et que leur collaboration était un atout indispensable pour la réussite de ce projet important pour les générations futures.

Pour tout renseignement : jf.noblet@cg38.fr ou 04 76 00 37 37.



La Photo fait son cinéma dans le Voironnais

Du 1^{er} au 30 juin prochain, 13 communes du Pays Voironnais vont accueillir des artistes autant régionaux qu'internationaux dans le cadre de « La Photo fait son cinéma dans le Voironnais ». Gageons que pour cette 18^e édition, vous serez encore nombreux pour admirer les expositions et assister aux projections.

« La Photo fait son cinéma dans le Voironnais » est une des plus importantes manifestations de France consacrées à l'image et s'articule autour des Rencontres photographiques internationales du Voironnais et du Festival du film court de Voiron. Les Rencontres photographiques bénéficient aujourd'hui d'une renommée qui dépasse les frontières de l'Hexagone, comme en témoignent les nombreuses demandes de participation émanant de tous les pays. Chaque année, ce sont plus de 55 artistes qui effectuent le déplacement jusque dans le Pays Voironnais pour présenter leurs œuvres. Ils viennent de tous les coins de France mais aussi d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, des États-Unis, etc. Sans oublier, bien entendu, les artistes régionaux qui trouvent là une formidable occasion de montrer leurs images.

Le temps d'un grand week-end, en l'occurrence les 9, 10 et 11 juin, Voiron accueille comédiens, réalisateurs, directeurs photo autour d'un Festival du film court qui, chaque année, décèle et récompense de nouveaux talents. Un magnifique trophée, signé du sculpteur Christian Vannier, sera remis au réalisateur lauréat par le président du jury du Festival, Zappy Max, entouré de nombreux acteurs de renom comme Christian Marin, Yves Afonso, Pierre Maguelon, Blanche Raynal etc.

L'entrée aux expositions et à la projection des films est gratuite.

Les communes qui participent aux Rencontres photographiques :

Voreppe, Tullins, Réaumont, Moirans, Saint-Étienne-de-Crossey, Coublevie, Vourey, La Buisse, Charnècles, Rives, Saint-Cassien, La Murette, Voiron.

Le programme complet est disponible auprès des mairies des communes concernées, du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme de Voiron et des différents lieux d'exposition.

Festival du Film court de Voiron :

Projection scolaire au cinéma le Royal à Voiron le vendredi 9 juin à 9 h, projection publique et gratuite le samedi 10 juin à 14 h 30.

Pour tous renseignements : 06 83 35 56 92.



DEFI POUR LA TERRE

**vous avez plus de pouvoir
que vous ne le pensez**

www.defipourlaterre.org



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Communauté du Pays Voironnais

RELÈVE POUR DEFI LA TERRE

